



Promesse de vente

Par bb91

Bonjour,
J'aurai aimé savoir si pour une promesse de vente l'acquéreur et le vendeur prennent chacun leur notaire si cela est plus long (ce qui de toute façon ne me dérange pas) , et si les deux notaires doivent la relire pour conformité avant la signature ? Cela peut prendre combien de temps ?

Le démarrage de la vente longue de 5 mois pour moi démarre à la signature ?

Si je suis en vacances lors du rendez vous de signature de la promesse je peux décaler de quelques jours ?

Merci beaucoup par avance pour vos réponses à mes nombreuses questions que je me pose.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avoir chacun son notaire ne coute pas plus cher et ne dure pas plus longtemps.
Les notaires s'accordent pour déterminer lequel rédige, l'autre assiste, et ils se partagent les honoraires.

Les dates de signature sont définies d'un commun accord, et peuvent être décalées selon les disponibilités de chacun.
Au pire vous donnerez une procuration.

Votre notaire relira le document si c'est l'autre qui le rédige. Il vous expliquera le texte et les engagements pris si vous lui demandez.

Par Isadore

Bonjour,

si pour une promesse de vente l'acquéreur et le vendeur prennent chacun leur notaire si cela est plus long (ce qui de toute façon ne me dérange pas)

Non, il n'y a pas vraiment de raison.

et si les deux notaires doivent la relire pour conformité avant la signature ?

Les deux notaires, ainsi que tous les vendeurs et tous les acquéreurs. Les notaires car c'est quand la base de leur travail, et les parties parce qu'en apposant leur signatures elles approuvent sans réserve le contenu du document. Vu l'enjeu d'une vente immobilière il vaut mieux savoir à quoi l'on s'engage.

Si je suis en vacances lors du rendez vous de signature de la promesse je peux décaler de quelques jours ?

Décaler oui, mais pas forcément "de quelques jours". Selon les notaires, ce sera plutôt "de quelques semaines" ou "de quelques mois", avec le risque que l'autre partie se lasse et renonce à la transaction.

Prévenez le notaire des dates où vous serez absent ou donnez procuration.

Le démarrage de la vente longue de 5 mois pour moi démarre à la signature ?

Sauf mention contraire dans l'acte ou la loi, tout délai mentionné dans un acte notarié commence à courir à la date de la signature par les deux parties.

Par Nihilscio

Bonjour,

Chacun peut prendre son propre notaire. Selon les circonstances ce peut être plus simple ou plus compliqué. Si l'on achète un bien à Bayonne prendre un notaire à Tourcoing peut présenter quelques difficultés. Le notaire de Tourcoing se déplacera-t-il à Bayonne ou celui de Bayonne à Tourcoing ?

Une promesse de vente est généralement un acte sous seing même préparée par un notaire. Il n'est pas absolument nécessaire d'être présent à la signature de l'acte. Cela peut se faire par échange de courriers.

Le démarrage de la vente longue de 5 mois pour moi démarre à la signature ?

Je ne comprends pas la question.